

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
SARLAT

Commune de LIMEYRAT

L'an deux mil vingt six, le mardi vingt deux mars, à dix huit heures, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Claude SAUTIER, Maire élu.

Date de convocation : 17 mars 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme MOULINIER Annie, M. CONSTANT Didier, M. BAYLET Francis, Mme GAILLARD Christine, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, Mme PATRIS Héléne, Mme DUMAS Natacha, M. DUMAURE Arnaud, M. RAYNAUD Sylvain.

Absent : néant**Secrétaire :** Mme DUMAS Natacha

N° 2026-09 : Élection des adjoints au maire

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins :	11
À déduire (<i>bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante</i>) :	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenu :

- Liste Constant : 11 (onze) voix.

- La liste Constant ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au maire :

M. CONSTANT Didier,**Mme PESQUIER Marie-Eugénie,****M. BAYLET Francis,**

et immédiatement installés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie, le 24 mars 2026

Le Maire, Claude SAUTIER

Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 24/03/2026